

# Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et Sécurité (TFP APS)

V2022.02

inter

intra



## Public visé :

Tout public

## Pré-requis :

- Savoir lire et écrire le français (B1)
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS

## Objectif de la formation :

Maîtriser la surveillance et la protection des lieux ou des biens en respectant le code de la sécurité intérieure

## Qualification à l'issue de la formation :

Titre à finalité professionnelle reconnu par la CPNEFP

## Contenu de la formation :

- Connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure et ses décrets d'applications
- Faire respecter le code de Déontologie
- Maîtriser la gestion des risques
- Savoir analyser et gérer des conflits
- Maîtriser les gestes de premiers secours (SST)
- Connaître le code de la sécurité intérieure (code pénal)
- Maîtriser un poste de contrôle de sécurité et un système de télésurveillance
- Effectuer des rondes
- Maîtriser les modules spécifiques : risques terroristes, palpation et inspection des bagages, événementiel
- Préparer les candidats à l'examen

## Evaluations :

- Epreuve théorique : via questionnaires en fin de chaque module, via QCU Blanc (4)
- Epreuve pratique : Ronde avec anomalie et sinistre sur le centre d'examen

## Moyens pédagogiques :

- Documentation : Code de procédure pénale, CSI, code de déontologie ...
- PC Sécurité (alarme intrusion, main courante électronique, caméra de vidéosurveillance, registres, téléphones, émetteurs-récepteurs, SSI)
- Pointeurs de rondes
- Matériel SST (mannequins adultes, enfants, nourrissons, défibrillateur, plan d'intervention)
- Matériel vidéos
- Bac à feux écologiques, extincteurs
- Armes factices
- Magnétomètre
- Ordinateurs, tablettes

## Méthodes pédagogiques :

- Notre formation alterne Méthodes affirmative, démonstrative et active afin de permettre à nos stagiaires d'appréhender les connaissances et les savoirs que délivrent notre formation.

**Durée :** 182 heures (dont 7 heures d'examen)

## Nombre de participants :

Min 4 – Max 12

## Lieux de formation :

### Notre site de CROIX :

CDF EVOLUTION

5 avenue Georges Hannart

59172 CROIX

Autorisation CNAPS :

FOR-059-2025-01-17-20200721694

### Notre site de LE PLESSIS BELLEVILLE :

CDF EVOLUTION

Centre d'affaires EGB

5 avenue Georges Bataille

60300 LE PLESSIS BELLEVILLE

Autorisation CNAPS :

FOR-060-2027-11-17-20220604790

*Nos sites sont accessibles et adaptés aux personnes handicapées*

*Porteur d'un handicap, merci de prendre contact avec notre responsable de centre*

## Délai d'accès et calendrier :

30 jours (sous réserve de toutes les pièces justificatives et du nombre de candidat requis)

## Nos tarifs :

[www.cdf-evolution.fr](http://www.cdf-evolution.fr)

## Contact :

**Jean-Christophe ELIE**

Responsable du centre de formation

09.72.60.32.20

[contact@cdf-evolution.fr](mailto:contact@cdf-evolution.fr)

CDF EVOLUTION SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 5 avenue Georges Bataille 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

09.72.60.32.20 – [contact@cdf-evolution.fr](mailto:contact@cdf-evolution.fr)

SIREN : 825369895 - NAF : 8559A - N°DECLARATION DIRECCTE : 32 60 03134 60